

Comité de quartier centre ville

Compte rendu de la réunion du 20 octobre 2010

Prochaine réunion **le mercredi 30 mars 2011** à 20h30 à la Maison Cousté (19, rue Cousté)

Une vingtaine de personnes du quartier étaient présentes, ainsi qu'Isabelle Daeschner, adjointe au maire, Camille Vielhescaze et Hervé Willaime, élus référents, et Marie-Liesse Duclos, chargée de la coordination des comités de quartier.

Le thème de cette réunion, suggéré par des habitants lors de la précédente réunion était le « Cachan caché », c'est-à-dire la découverte de l'histoire du quartier et de ses aspects méconnus. Deux invités étaient présents pour nous en parler :

- Paulette Boivin, qui est née à Cachan et a mené une étude sociologique sur ce quartier et son histoire
- Marcel Breillot, qui est arrivé à Cachan plus récemment et s'est investi dans l'association qui gère les centres socioculturels. Il collectionne les cartes postales anciennes de Cachan, qu'il a amenées à l'occasion de cette réunion.

Ils ont tous deux été à l'initiative d'un atelier sur la mémoire du quartier, auquel ont participé des habitantes dont trois anciennes blanchisseuses.

En 1900, on comptait 120 blanchisseries à Cachan, employant environ 1500 personnes. Les blanchisseuses ont été chassées de Paris et, recherchant l'eau, se sont installées le long de la Bièvre. On reconnaît les anciennes blanchisseries à leur forme caractéristique : petit bâtiment avec accès à la Bièvre à l'arrière, cour pour faire sécher le linge, repasseuses au rez-de-chaussée, premier étage sans fenêtre car on y mettait le linge à sécher l'hiver.

A partir des années 30, les blanchisseries ont commencé à décliner et sont devenues de petites usines (imprimerie, briqueterie etc.). Il n'y a plus qu'une seule blanchisserie à Cachan, la blanchisserie « Bell », à laquelle s'ajoute une autre qui redémarre rue Etienne Dolet. Cette blanchisserie ne travaille plus pour les particuliers, mais pour l'hôtellerie ou les compagnies aériennes. Autrefois c'étaient les familles bourgeoises qui étaient clientes : une habitante de 88 ans racontait qu'elle allait sur les Champs Elysées à 15 ans pour porter le linge. Elle triait le linge sale, y compris le « linge de corps » (couches, serviettes hygiéniques) ! Le linge était cousu d'un fil pour ne pas le perdre.

Le quartier est toujours marqué, dans sa forme, par le tracé de la Bièvre. Un projet de découverte de la Bièvre « vive » est en cours : la balade qui longe l'avenue Dumotel en constitue les prémices, la Bièvre sera ensuite découverte dans le quartier Cousté-Dolet.

Questions des participants aux intervenants

? → *Pourquoi la Bièvre n'est-elle pas propre ?*

R/ Il faut vérifier que tous les gens qui y ont accès ne déversent plus rien dedans. Or ce droit à déverser est inscrit dans certains anciens compromis de vente.

? → *La partie qui sera découverte dans le quartier est-elle privative ?*

R / Non, ce sont déjà des terrains communaux.

Ce projet est coûteux et demande un accord des différentes communes. Il est prévu d'aménager cet espace pour permettre les circulations douces (piétons, vélos). Il n'y a pas de

date précise d'arrêtée, en l'attente de subventions. Certaines villes ont déjà commencé le projet, à Fresnes par exemple.

? → *A qui appartenait le Château Raspail ?*

R/ Ce château a appartenu à l'architecte Boffrand en 1725, puis, plus tard, il a été acheté par un fils de François Vincent Raspail, qui a hébergé son père en fin de vie. F.V. Raspail est mort chez son fils à Arcueil, dans une propriété aujourd'hui occupée par le peintre Antonio Seguí, qui la fait visiter volontiers. Le château a ensuite été donné au Département de la Seine, puis repris par le Conseil Général.

? → *Pourquoi les villes d'Arcueil et Cachan se sont-elles séparées ?*

Cette question n'est pas clairement tranchée : disparités de traitement, raisons politiques... Des voix se sont élevées aussi contre la séparation mais le Préfet a fait un rapport favorable et le Parlement a voté pour la séparation en 1922. En 1923, Cachan ne comptait que 23 fonctionnaires pour 9000 habitants. M. Eyrolles a prêté de l'argent à la Ville pour pouvoir payer le gaz, il n'y a pas eu de mairie pendant 7 ans, tout était à construire...

Le cimetière de Cachan héberge 66 personnalités, dont beaucoup de musiciens ; on peut le visiter. Dans le quartier, 3 noms de rues sont ceux de femmes : Mme de Provigny, Mme Besson, Mme Cousin de Méricourt, qui étaient toutes trois propriétaires.

Comme on le voit sur les photos présentées, la place Gambetta est un des lieux de Cachan qui a le plus changé : on retrouve juste le portail de la Grange Galliéni et le café. Il y avait une école maternelle à la place de la mairie.

? → *Existe-t-il un fonds d'archives à la bibliothèque ?*

R/ La bibliothèque peut prêter, sur demande, les livres qui sont présentés à cette réunion. Les archives sont conservées en mairie, mais seulement à partir de 1923. Les archives antérieures à cette date, qui correspondent à la séparation entre Arcueil et Cachan, sont conservées à Arcueil et aux archives départementales.

Questions diverses

- Le petit parking rue Cousté manque d'entretien. Il y a un dépôt de fibrociment.
- Quand on vient du centre ville, ces rues sont tristes, cela manque de fleurs.
- Des participants ont regretté le manque de concertation autour du PLU ; le comité de quartier souhaite être associé à la concertation autour du projet d'aménagement des rives de Bièvre, et de manière plus générale, autour des projets d'aménagement dans le quartier.
- Un habitant s'interroge sur les critères de choix en matière de prévention et de sécurité et déplore, par exemple, la mise en place d'un nouveau radar de feu. Isabelle Daeschner explique que ce radar a été proposé par l'Etat, la Ville a proposé de le placer à un carrefour particulièrement dangereux à l'angle de la rue Marcel Bonnet et de l'Avenue Aristide Briand.

Ne faudrait-il pas augmenter les moyens de la police municipale ? Isabelle Daeschner explique que Cachan est déjà bien dotée en la matière : en 2003 il y avait seulement 3 policiers municipaux, ils sont maintenant 10. Seules 3000 communes en France ont une police municipale. La police municipale travaille en lien étroit avec la police nationale.

- Avenue Camille Desmoulins, à l'entrée du CROUS, le trottoir débouche sur une grille au niveau du rond-point.
- Voiture ventouse rue Etienne Dolet : il faut la signaler à la police municipale.

Comité de quartier centre ville

Compte rendu de la réunion du 23 juin 2010

Prochaine réunion **le mercredi 20 octobre 2010** à 20h30 à la Maison Cousté (19, rue Cousté)
sur le thème « le Cachan caché »

Une quinzaine de personnes du quartier présentes, Isabelle Daeschner, adjointe au maire, Camille Vielhescaze et Hervé Willaime, élus référents, Marie-Liesse Duclos, chargée de la coordination des comités de quartier.

Cette dernière réunion avant l'été était destinée à partager un moment de convivialité autour de boissons et gâteaux apportés par les habitants.

Un grand merci à ceux qui ont participé !

Au cours des discussions, plusieurs remarques ont été formulées :

- le marquage de la place de stationnement devant la Poste fait que l'on ne peut pas ouvrir la portière du passager ; de même, la place handicapé donne sur un panneau, ce qui gêne l'ouverture des portières
- une habitante signale qu'ayant apprécié la charte du bon voisinage élaborée par la commission habitat - cadre de vie, elle l'a affichée dans son immeuble mais cela a été perçu comme trop moralisateur
- des habitants ont été gênés par les annonces et la musique émanant du beffroi de l'hôtel de ville, à l'occasion de la fête de la ville, car le son était très fort et en continu ; pourquoi ne pas utiliser un camion qui sillonnerait la ville ?
- des camionnettes stationnent de manière abusive avenue Léon Blum ; Isabelle Daeschner explique que ce problème, lié à un entrepreneur local, est pris en charge par la police municipale et la police nationale mais recommence sans cesse
- une participante pense que la place du Millénaire aurait pu être utilisée lors de la fête des voisins pour regrouper les fêtes des immeubles autour de la place. Le comité de quartier ne pourrait-il pas avoir un rôle pour fédérer certaines fêtes, en mettant les voisins en relation ?
- les participants ont ensuite évoqué l'identité du quartier centre ville, ses arrières cours, les anciennes blanchisseries, la future prolongation de la promenade de la Bièvre... Il existait un livre intitulé « Cachan mon village » avec de vieilles photos et l'histoire des petits sentiers de Cachan mais il serait épuisé. Quelqu'un suggère de faire découvrir ce quartier à un autre comité de quartier. En attendant, cela pourra être le thème du prochain comité de quartier centre ville : « le Cachan caché » !

Ville de Cachan Comité de quartier Centre Ville

Compte-rendu de la réunion du 7 avril 2010

Prochaine réunion le mercredi 23 juin à 20h30

Cette dernière réunion avant l'été sera un moment festif.
Chacun est invité à apporter un dessert ou une boisson !

Présents : environ 25 personnes

Isabelle Daeschner, adjointe au maire, Camille Vielhescaze et Hervé Willaime, élus référents, Marie-Liesse Duclos, coordinatrice des comités de quartier

Invités : M. le capitaine Notte, police nationale, M. Justin Kébé, directeur prévention médiation sécurité, Mme Cécile Hébras, chargée de mission prévention médiation, Joël Pouliquen, directeur de l'AEF (prévention spécialisée), Jeanine Otte, chef de l'antenne de Cachan de l'AEF, Fatima Gras, directrice de l'AGAESSC, Meriem El Badraoui, directrice de la Maison Cousté

En introduction, Isabelle Daeschner explique que les comptes rendus seront diffusés par mail comme habituellement, et qu'un budget a été voté en 2010 afin de recommencer la distribution dans les boîtes aux lettres des habitants.

Ont été abordés lors de la réunion le vivre-ensemble, la prévention de la délinquance et la « tranquillité publique » dans l'espace public qu'est le centre ville.

Différents intervenants associatifs, municipaux, nationaux, ont présenté leur rôle et leurs missions pour une meilleure tranquillité publique. Le but de la réunion a été de mieux comprendre ces thèmes mais aussi d'informer des moyens, des actions, des lieux existants pour faciliter le vivre-ensemble sur l'espace public.

Justin Kébé, directeur prévention-médiation-sécurité, explique que l'espace public doit être partagé entre tous, et qu'il faut faire en sorte que toutes les générations puissent se rencontrer et vivre ensemble.

Joël Pouliquen et Jeanine Otte représentent l'association d'entraide francilienne (AEF), qui est une association de prévention spécialisée. Leur champ d'action est éducatif : pour cela, les éducateurs spécialisés vont à la rencontre des jeunes afin d'établir une relation de confiance. Ils ont un rôle d'accompagnement personnalisé et peuvent aider à la réalisation des projets des jeunes de 12 à 25 ans. Leurs principes : la confiance et la liberté. Il est proposé aux jeunes d'adhérer en gardant leur anonymat. (Adresse de l'antenne de Cachan : 60 rue Etienne Dolet)

Justin Kébé et Cécile Hébras présentent ensuite le rôle de la PMS (prévention médiation sécurité), dont la mission s'étend de la maternelle jusqu'aux seniors. La prévention s'aide des nouvelles technologies et couvre tout l'espace publique et la population de Cachan. Elle a évolué avec la société. Une cellule de veille permet de réunir plusieurs intervenants publics, sociaux, associatifs (etc.) et de répertorier les faits et les besoins en tentant de couvrir tous les champs. La PMS intervient pour

prévenir les cambriolages, mène des actions de prévention de sécurité routière, de prévention des violences ou incivilités en milieu scolaire, de prévention de la récidive, par exemple en accueillant des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général. Elle travaille aussi sur des questions comme la parentalité ou la santé, avec les partenaires. (contact : 01 41 98 36 40)

La police municipale est composée d'environ 10 agents qui officient de 8h à 20h.

Leur rôle : le stationnement, l'îlotage (se déplacer dans un quartier pour surveiller et régler différents problèmes), l'information et l'écoute de la population etc. La police municipale est mobilisée également pour la surveillance des manifestations, les sorties d'école, les contrôles radars. Leur champ est large grâce à leur partenariat avec les autres acteurs de la ville. (contact : 01 49 69 96 71)

Les participants du comité de quartier pensent qu'il serait souhaitable de présenter les missions et les rôles de la police municipale dans le magazine municipal. Isabelle Daeschner indique qu'il y a eu un dossier entier consacré à cette question il y a quelques mois, mais qu'un rappel pourrait être fait.

Fatima Gras et Meriem El Badraoui présentent les centres socioculturels, qui sont destinés à tous les habitants cachanais. Ce sont les habitants qui font vivre les centres et apportent des solutions. Ils ont une vocation sociale, plurigénérationnelle et familiale, pour un mieux vivre ensemble, et associent professionnels, bénévoles et habitants. C'est un foyer d'initiatives, qui peuvent se concrétiser par le sport, les jeux, des activités artistiques et manuelles, entre autres pour la famille, les enfants de 6 à 15 ans et les plus de 16 ans. Il est également proposé un accueil des enfants de 3 mois à 3 ans avec les parents et les assistantes maternelles pendant les vacances. (contact : 01 45 46 67 15)

Le capitaine Notte explique que la police nationale est clairement positionnée sur la sécurité publique. Elle agit en complémentarité avec la Ville, qui a fait le choix de confier à la police municipale de nombreuses missions. Les missions respectives sont claires et la collaboration entre police nationale et police municipale est efficace. Le commissariat gère une zone étendue, comprenant le Kremlin-Bicêtre, Cachan, Gentilly, Arcueil et Villejuif. Le capitaine Notte explique que la police nationale est perçue comme plus répressive et peut ainsi susciter une certaine agressivité. S'il est nécessaire d'effectuer certains contrôles, l'intervention de la police nationale n'est pas forcément la solution dans certaines situations où il s'agit davantage de peurs mutuelles que de délinquance : dialogue, accompagnement (par exemple pour les problèmes d'addictions), apprendre à se connaître et s'exprimer, sont autant de domaines dans lesquels les associations et partenaires ont un rôle important à jouer. La police nationale intervient lorsque les « bornes sont dépassées ».

Lors des échanges, les participants ont souligné que le sentiment d'une augmentation des incivilités est une question qui touche toute la société, pas seulement Cachan. La jeunesse est souvent stigmatisée par rapport à ces évolutions, il faut parfois savoir les approcher autrement, par le dialogue. Un habitant pense qu'il faut distinguer la présence (qui n'est pas repréhensible), et les comportements, pour lesquels il faut rappeler les règles. Il faut travailler à faire tomber les représentations, les tabous, les amalgames et les peurs en instaurant un dialogue en partenariat avec les acteurs de la ville : les commerçants, les habitants, la municipalité.

Compte-rendu de la réunion du mercredi 9 décembre 2009

Présents : environ 30 personnes

Isabelle Daeschner, adjointe au Maire, Camille Vielhescaze et Hervé Willaime, élus référents, Bernard Tuprie, conseiller municipal délégué aux commerces et animations commerciales, artisanat et tourisme, Baptiste Nouet, chargé du commerce, Marie-Liesse Duclos, coordinatrice des comités de quartier.

Secrétaire de séance : Nicole Rudloff

Ont été abordés principalement lors de la réunion : un projet d'AMAP, la présentation de l'étude commandée par la Ville sur le développement des commerces, les réponses aux questions soulevées lors de la précédente réunion.

En préambule, un petit sondage auprès des participants sur la diffusion des comptes rendus montre une nette préférence pour l'envoi par mail. Plusieurs participants proposent que chacun le diffuse à ses voisins ; autre souhait : qu'il soit possible de se les procurer dans des lieux bien identifiés.

Projet d'AMAP

A l'initiative d'une Cachanaise, la création d'une AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) est envisagée. Le principe d'une AMAP est de nouer un partenariat entre un agriculteur et un groupe de consommateurs qui s'engage à lui acheter sa production à un prix équitable. Des contacts ont été pris avec un agriculteur bio de l'Aisne.

Avant le lancement de l'AMAP, il faut se mettre d'accord sur le prix du panier, le lieu et l'heure de la distribution. Le prix d'un panier de 5 à 6kg est de l'ordre d'une vingtaine d'euros. Il existe également des formules de demi-panier.

Si pour certains, l'adhésion à une AMAP permet de consommer différemment et d'aider un agriculteur, pour d'autres, elle crée une concurrence déloyale avec les commerçants de la ville et en particulier ceux du marché.

Les participants intéressés peuvent prendre contact à cette adresse : amap.cachan@laposte.net.

Le développement du commerce à Cachan

Comme l'a rappelé Bernard Tuprie, la volonté de la municipalité est de développer le commerce et de renforcer le cœur de ville. Consciente du manque de commerces alimentaires, la municipalité multiplie les efforts pour en attirer mais force est de constater qu'il est très difficile de trouver des professionnels.

Un restaurant de poissons et de fruits de mers a ouvert ses portes le 14 décembre, rue Georgeon.

L'ouverture d'un magasin « Monsieur bricolage » est prévue le 6 janvier. Au programme : découpe de bois, de verre, outils, jardinage, bricolage, le tout sur une surface de quelque 900 m².

Les Jardins de Cachan sont revenus accompagnés de l'enseigne Dia. Comme avant, 60% de la surface est consacrée aux fruits et légumes, le reste aux produits de marque à prix discount.

Baptiste Nouet a présenté l'étude que la Ville a confiée à un cabinet spécialisé.. Quelque 300 chaland ont été interviewés pour connaître leurs attentes. Il a également expliqué que la Ville avait sollicité l'obtention d'un FISAC (fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) et qu'elle pouvait dorénavant utiliser le droit de préemption des fonds de commerce en vigueur depuis le 26 juin 2009. Ainsi, en cas de vente d'un fonds, la Ville peut le racheter pour éviter la disparition de certains types de commerce notamment alimentaires. A charge pour elle de retrouver un repreneur dans un délai d'un an.

Réponses apportées :

- les services techniques de la Ville ont visité les passages que certains participants estiment délaissés. Leur entretien ne relève pas de la responsabilité de la Ville. Toutefois, la prise en charge de l'entretien par la Ville de ces passages au travers d'une convention est à l'étude.
- l'installation d'une brasserie : Bernard Turpie a confirmé la volonté municipale d'ouverture d'un tel établissement, qui apporterait de la vie sociale. Tout sera fait pour éviter les nuisances éventuelles.
- En ce qui concerne les nuisances provoquées par les pigeons, notamment au marché Carnot, la Ville a fait intervenir une société pour capturer les pigeons. Les participants ont discuté des différentes méthodes possibles pour remédier à ce problème. Les élus expliquent que l'efficacité sera privilégiée afin de préserver le cadre de vie des Cachanais.
- Problème de ligne continue rue Camille Desmoulins : il s'agit d'une erreur de marquage et la Ville va voir avec le Conseil général comment y remédier.

Questions nouvelles

- Le PLU : afin d'en faciliter la consultation, les habitants souhaiteraient la mise en ligne des documents. D'autres s'interrogent sur le devenir des terrains de l'ENS en prévision de son déménagement. La municipalité a mis en place un périmètre d'étude pour s'assurer que cette zone restera dédiée à des activités liées à l'enseignement, la recherche, la formation et le logement étudiant.
- Des habitants ont souligné à nouveau les nuisances causées par quelques jeunes en pied d'immeubles. Cette question a fait émerger le souhait de consacrer la prochaine réunion du comité de quartier à la tranquillité publique. Un débat qu'il ne faudrait toutefois pas focaliser sur des problèmes personnels. Pourquoi ne pas mettre en place des groupes de travail sur des projets fédérateurs pour le centre ville ?
- Les participants souhaiteraient que le comité de quartier puisse s'ouvrir davantage aux jeunes.

**Prochaine réunion le 7 avril 2010 à 20h30
A la Maison Cousté**

Compte-rendu de la réunion du mercredi 7 octobre 2009

Présents : environ 40 personnes

Isabelle Daeschner, adjointe au Maire, Camille Vielhescaze et Hervé Willaime, élus référents, Samuel Besnard, adjoint au Maire en charge du développement durable, des transports-déplacements, du cadre de vie, Franck Thomas, Directeur des services techniques, Marie-Liesse Duclos, coordinatrice des comités de quartier.

Secrétaire de séance : Muriel Tulpan.

Les sujets abordés lors de cette réunion étaient essentiellement la propreté de la ville, le ramassage des ordures ainsi que la meilleure connaissance de la ville et de ses arrières cours.

Ramassage et nettoyage

En ce qui concerne le centre-ville, une personne vérifie la propreté du quartier en passant tous les jours dans les rues de la ville et signale quand il y a des dépôts d'encombrants. Un îlotier est dédié en permanence au centre-ville, mais les citoyens doivent aussi faire preuve de civisme. Même si les déchets sont ramassés régulièrement, si les passants resalissent aussitôt, il faut tout recommencer. La Ville de Cachan pense s'équiper d'un véhicule léger supplémentaire afin d'avoir un meilleur rendement.

Il faut savoir que le nettoyage des grands axes avec le véhicule lourd se fait une fois par semaine et que toutes les deux semaines, une balayeuse entre en action pour nettoyer les trottoirs.

Certains habitants trouvent les souffleurs de feuilles trop bruyants et souhaitent que d'autres solutions soient envisagées.

Les arcades et le centre-ville

Lors de la dernière réunion, les habitants ont parlé des arcades et du nettoyage du revêtement au sol. Durant l'été, le centre-ville a été nettoyé avec de puissants jets, mais le revêtement n'est pas facile à nettoyer, la saleté y est incrustée. De plus, le sol des arcades est très glissant par temps de pluie. Les arcades sont un lieu de passage très fréquenté, avec une forte densité de commerces, qui représentent l'image du centre-ville. Plusieurs solutions sont à l'étude pour décaper le revêtement sans l'abîmer.

Valorisation des déchets : le tri sélectif a été mis en place et les poubelles sont désormais plus visibles. De plus, les déjections canines sont moins fréquentes sur les trottoirs grâce à la mise à disposition de « sacs à usage canin ».

Devant la bibliothèque municipale, on trouve énormément de mégots de cigarettes. Une solution serait de mettre un cendrier à disposition. Cependant, on remarque que celui qui est devant La Poste est peu utilisé et n'empêche pas les fumeurs de jeter leurs mégots par terre.

Nettoyage des arrières cours et placettes

Depuis 20 ans et plus, le visage de Cachan a beaucoup évolué. Néanmoins Cachan, a été dessiné et pensé avec de nombreuses arrières cours et passages interdits aux

véhicules. Ces passages donnent entre autres l'âme de la ville et son charme, mais ils sont difficiles à nettoyer à cause de leurs configurations.

Les élus expliquent que la mécanisation permet aussi de dégager du temps pour les endroits moins accessibles.

Isabelle Daeschner précise que la police municipale passe très souvent dans ces passages.

Lors de la dernière réunion, une visite de la ville et de ses arrières cours avait été envisagée afin de permettre aux Cachanais de mieux connaître leur ville.

La rue Camille Desmoulins et l'avenue Louis Georgeon

La rue Camille Desmoulins a été aussi évoquée. Le trafic va devenir de plus en plus important sur cette voie, entre les bus, les nouveaux immeubles et les commerces qui s'installent. Les habitants pensent à installer un miroir en face de leurs sorties de parking afin de pouvoir s'insérer aisément dans la circulation.

Il faut aussi préciser qu'en face du magasin Phildar, il ne s'agit pas de places de stationnement comme on pourrait le croire, mais d'une erreur au moment des travaux faits par le Conseil Général.

Avenue Louis Georgeon, les trottoirs ont été agrandis afin d'absorber le trafic piéton issu des « rives de Bièvre » et des nouveaux immeubles. La Ville ne peut pas mettre de passage piéton à ce niveau car il y en a déjà deux aux carrefours situés de part et d'autre qui sont indispensables.

La découverte de la Bièvre s'inscrit dans l'engagement de la Ville pour le développement durable, en favorisant la traversée de la ville à pied et en créant des cheminements piétonniers.

Sujets divers

- Les conteneurs à verre en bas de la rue Guichard : la réparation est prévue sur le budget 2010. Le diamètre d'ouverture est réglementé, il ne peut pas être plus grand.
- Dépôt de sacs poubelles en bas de la rue Guichard : des courriers sont régulièrement envoyés aux personnes concernées, qui sont connues des services, mais le seul moyen de verbaliser serait de les prendre sur le fait.
- Sirène de la police nationale trop forte : la Ville fait part de cette remarque au commissariat du Kremlin-Bicêtre régulièrement.
- Nuisances entraînées par des jeunes qui squattent au pied des immeubles : la Ville est mobilisée sur ce problème, qui est complexe. Les voisins peuvent agir en appelant régulièrement la police nationale (17) pour signaler le problème.
- Commerces : le rôle de la Ville est expliqué dans le Cachan municipal du mois de septembre. Les « cônes » cassés appartiennent au Simply Market, c'est de leur ressort de fermer le passage. Cela a déjà été demandé aux gérants mais sans succès. De manière générale, les participants ont discuté des raisons qui déterminent l'installation – ou non – de commerces à Cachan.

**Prochaine réunion à la Maison Cousté (19 rue Cousté)
le mercredi 9 décembre à 20h30**

Compte-rendu de la réunion du 17 juin 2009

La réunion s'est tenue en présence d'Isabelle Daeschner (adjointe au maire), Hervé Willaime et Camille Vielhescaze (conseillers municipaux, élus référents pour le comité de quartier Centre-Ville).

L'ordre du jour avait été fixé à la précédente réunion :

- **agir pour notre environnement/cadre de vie, c'est le respecter** (civisme et propreté)
- **se déplacer** (stationnements, circulations,...)

Marie-Liesse Duclos, responsable du développement social urbain, sera à l'avenir présente à toutes les réunions des comités de quartier afin d'assurer leur coordination.

Etaient présents une vingtaine d'habitants du centre ville. Le beau temps a permis de faire la réunion dans la cours de la maison Cousté.

Après un rapide tour de table de présentation, l'ordre du jour a été abordé. Une longue discussion a porté sur la propreté dans le centre ville :

- Concernant les passages sous les arcades (de la bibliothèque au bas de la rue piétonne), les habitants trouvent que le nettoyage n'est pas assez fait et cela rend très peu agréable de s'y déplacer. Les poubelles de rue, bien que présentes, sont peu visibles.
- Il a été évoqué aussi des problèmes de propreté dans les rues Etienne Dolet et Cousté souvent liés à une mauvaise coordination entre le dépôt des ordures ménagères et industrielles et le retrait de ces ordures.
- Les habitants ont déploré le mauvais état de la rue Cousté, et ont aussi évoqué le problème du 'coin' très sale du Simply Market (trottoir, station d'essence...).

De ces discussions, les habitants souhaitent connaître les positions de la Ville et des services techniques sur ces problèmes de propreté. L'invitation a été faite via les élus référents et seront présents Samuel Besnard (adjoint au maire en charge du développement durable, déplacements-transports et cadre de vie) et Franck Thomas (Directeur des services techniques) pour parler de ces sujets.

Au cours du tour de table, un habitant a suggéré que soit organisée une visite des arrières-cours du centre-ville. Le printemps semble bien adapté pour cela, un groupe

de travail sera prochainement constitué, ce sera le sujet d'une des discussions de la prochaine réunion du comité de quartier.

Prochaine réunion : mercredi 7 octobre à 20h30

à la Maison Cousté

Ordre du jour :

- propreté : sont invités Samuel Besnard (maire adjoint au développement durable) et Franck Thomas (directeur des services techniques)

- promenade dans le quartier (organisation d'un groupe de travail pour préparer cela pour le printemps)

Compte-rendu de la réunion du jeudi 30 avril 2009

La première réunion du comité de quartier centre-ville s'est déroulée ainsi :

- présentation par Isabelle Daeschner (adjointe au maire) de la définition et des objectifs poursuivis par le comité de quartier
- présentation des 2 élus référents / présentation de l'ensemble des 15 personnes présentes
- discussion sur les thématiques et les questions abordées par les habitants
- choix de la prochaine réunion et de ses objets

1 – Après avoir dressé un rapide historique des comités de quartier à Cachan, Isabelle Daeschner a rappelé les objectifs que ces derniers poursuivent, et notamment l'intérêt de dépasser l'individuel pour penser le collectif. Outils démocratiques, ils sont le lieu pour échanger, débattre et proposer sur le cadre de vie, le fonctionnement et les projets de leur quartier. Dans cette logique, Isabelle Daeschner a souligné que le fonctionnement, l'organisation et les sujets évoqués des comités de quartier dépendaient de la vision qu'en avaient les habitants.

2 – Camille Vielhescaze et Hervé Willaime se sont présentés, en tant qu'élus référents de ce comité de quartier, tout comme chacun des participants qui a précisé l'intérêt qu'il voyait dans l'existence d'un tel outil et ce qu'il en attendait : parler de la vie de quartier, réfléchir sur des thématiques comme l'environnement et le cadre de vie, la propreté et le civisme, la sécurité et les nuisances, les déplacements et le stationnement, l'animation, l'information, notamment sur les projets de quartiers...autant de thèmes évoqués que les habitants souhaiteraient développer au sein de ce comité.

L'un des intervenants a également précisé la nécessité de favoriser la venue des jeunes au comité, qu'ils soient habitants ou simplement usagers (et donc extérieurs au quartier). Il est à noter que le centre-ville a en effet cette singularité qu'il faut prendre en compte, de concentrer un grand nombre de commerces, d'activités culturelles, de services publics...et d'être donc particulièrement ouvert aux habitants des autres quartiers de la ville.

3 – Le troisième temps a consisté en une discussion générale, faite de questions/réponses et d'échanges de points de vue. Première réunion de cadrage, cette discussion s'est un peu faite à bâtons rompus dont on peut résumer les principaux échanges ci-dessous :

Environnement / cadre de vie : un intervenant a salué la qualité du cadre de vie du centre-ville et de Cachan dans sa globalité, principalement pour ses espaces verts et fleuris. D'autres ont souligné l'importance de la propreté et donc du civisme des habitants, évoquant les dégradations de certains espaces comme la promenade de la Bièvre ou le parc Raspail (dont la probable transmission de la gestion du département à la commune inquiète, avec l'idée d'un transfert de charges et donc d'une éventuelle hausse des impôts locaux). Les alentours du Simply Market ont également été mentionnés.

Sécurité / tranquillité publique : les participants ont évoqué les problèmes et les inquiétudes pour leurs enfants posés par la présence de marginaux et de leurs chiens rue Cousté, principalement devant le supermarché.

Stationnement et circulation: le problème des stationnements intempestifs et des passages dangereux des scooters rue Guichard a été évoqué. Dans la rue Cousté, les habitants ont regretté les passages répétés de semi-remorques (liés à la société de découpage de papier), objets de nombreuses nuisances, sonores, olfactives, en termes de facilité de circulation et de détérioration des trottoirs. Dans la rue Dumotel, des participants ont souligné le danger des véhicules qui foncent en ligne quasi-droite. Enfin, il a été demandé le devenir des trottoirs de l'avenue de la division Leclerc, dans la continuité du réaménagement en cours de la rue Camille Desmoulins, à cause notamment des problèmes posés par les racines des arbres (par exemple pour le passage des poussettes).

Marché de Cachan : il a été fait mention du manque de propreté (pigeons, abords et stands) du marché, ainsi que du manque d'envergure et de diversité des produits proposés par ce dernier. Certains ont également évoqué la cherté des produits. Beaucoup des participants ont ainsi expliqué pourquoi ils ne fréquentaient plus le marché.

Commerces du centre-ville : certains regrettent le manque de commerces (traiteurs par exemple). Une habitante de la rue Camille Desmoulins a déploré l'ouverture prochaine d'une brasserie en exprimant ses doutes sur le bien-fondé de celle-ci et ses craintes quant aux nuisances que cela pourraient engendrer.

Projets de la ville : au travers du PLU, un participant a souhaité connaître le projet du quartier Cousté-Dolet, des réhabilitations prévues et déjà réalisées et du prolongement à venir de la promenade de la Bièvre.

Divers : le principe des expos photos à côté de la mairie plaît ; les habitants souhaiteraient le voir autant que possible reconduit et développé.

4 – La prochaine réunion du comité de quartier a été proposée pour le **mercredi 17 juin prochain, à 20h45 à la Maison Cousté**. D'ici là, les habitants souhaitent une meilleure information sur ce rendez-vous, par tous les moyens de communication : journal, affiches (à la mairie, dans les rues et chez les commerçants), tracts (notamment en avoir pour la fête des voisins). Ils souhaitent également la participation d'intervenants, élus ou services municipaux.

Les 2 thèmes retenus sont :

- **agir pour notre environnement/cadre de vie, c'est le respecter** (civisme et propreté)
- **se déplacer** (stationnements, circulations,...)

Prochaine réunion : mercredi 17 juin à 20h45 à la Maison Cousté